



---

# Revue annuelle de l'offre distributeur

---

Optimisez et adaptez votre stratégie promotionnelle,  
votre offre et vos innovations

Une offre de Food Service Vision

---

# Une analyse détaillée de l'offre et de l'activité promotionnelle des distributeurs

---

- Quels sont les faits marquants et les chiffres clés de la promotion ?
- Comment évoluent les parts de voix des distributeurs, les stratégies d'animations des distributeurs ?
- Quelles sont les catégories de produits les plus mises en avant cette année par les distributeurs ?
- Comment les communications catalogues évoluent-elles ?
- Quel est le positionnement prix des distributeurs ?

---

## Les bénéfices de cette revue

---

*Le seul rapport qui vous permet de comprendre les stratégies des distributeurs à travers leurs activités promotionnelles*

**1**

**Analyser les stratégies  
d'offre et de marque**  
des différentes enseignes

**2**

**Découvrir l'évolution  
des pratiques promotionnelles**  
des distributeurs

**3**

**Décrypter leur positionnement prix**

---

# Méthodologie

---

La source de ces analyses provient de notre outil **Food Service Tracking®** Distribution (base de données exclusive et logiciel d'analyse des promotions) :

- **Une couverture des distributeurs leaders du marché**
- **Une segmentation fine** sur toutes les catégories alimentaires et boissons (plus de 600 segments)
- **Une codification particulière** adaptée au secteur du hors-domicile
- **13 années d'historique** disponibles

## Périmètre d'analyse du rapport :

- **17 distributeurs** (Brake, C10, Davigel, Distriboisson, DS Restauration, Episaveurs, France Boissons, France Frais, Gedal, Grancoeur, Krill, Metro, Passion Froid, Pro à Pro, Promocash, Relais d'or, Transgourmet)
- **Plus de 400 catalogues sur l'année**
- **Période** : Année A vs année A-1
- **Analyse de l'alimentaire et des boissons**

# Plan de la revue

- I. Les faits marquants de l'année en cours
- II. L'activité promotionnelle de la distribution (générale, par famille de produits)
- III. Analyse de l'offre
- IV. Analyse des mécaniques promotionnelles

# Exemples de données de sortie

En 2020, moins de publications (surtout chez Promocash, Brakeet DS, Episaveurs) à l'exception de METRO et Davigel



Distributeur	Nombre de publications	Evol nb publications %	Evol nb publications VA
Total	465	-21%	-97
METRO	102	7%	7
DS Restauration	45	-31%	-14
France frais	38	-5%	-2
Transgourmet	32	0%	0
Sysco France Brake	25	-80%	-20
Passionfroid	24	-17%	-4
Pis A Pro	24	-4%	-1
EpiSaveurs	23	-52%	-12
Relais D'Or Mikko	22	-18%	-4
C10	21	-10%	-2
Promocash	21	-162%	-34
Sysco France Davigel	21	10%	2
GEDAL	18	0%	0
GRAL	17	0%	0
Krill	13	-62%	-8
France Boissons	10	-30%	-3
Distriboisons	9	-22%	-2

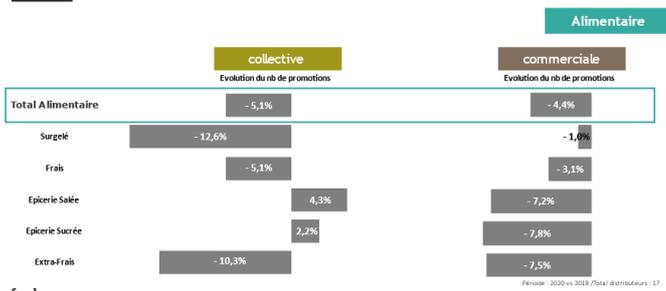
food service vision  
 Avril 2021 Revue promotionnelle 2020 Revue destinée à : Document confidentiel - tous droits réservés @FoodService Vision

Le surgelé représente près d'1/3 des produits alimentaires mis en promotion, en retrait cette année comme l'extra frais



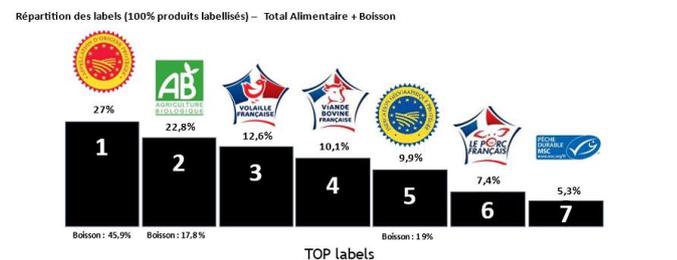
food service vision  
 Avril 2021 Revue promotionnelle 2020 Revue destinée à : Document confidentiel - tous droits réservés @FoodService Vision

En restauration collective, l'épicerie est restée dynamique dans les catalogues alors que le surgelé a été réduit. Le surgelé a mieux résisté en restauration commerciale



food service vision  
 Avril 2021 Revue promotionnelle 2020 Revue destinée à : Document confidentiel - tous droits réservés @FoodService Vision

Les labels les plus mis en avant : AOP, AB et origine France



food service vision  
 Avril 2021 Revue promotionnelle 2020 Revue destinée à : Document confidentiel - tous droits réservés @FoodService Vision

---

# Bon de commande

A compléter et à faire parvenir à [v.alberola@foodservicevision.fr](mailto:v.alberola@foodservicevision.fr)

▫ **Je souhaite souscrire à la Revue annuelle de l'offre distributeur**

Version au format PDF (100 pages) - une présentation incluse

▫ Tarif abonnés Food Service Tracking® Distribution : 3 600 € HT

▫ Tarif non abonnés Food Service Tracking® Distribution : 5 400 € HT

---

Nom :

Email :

Prénom :

Tel :

Société :

Date :

Adresse :

Signature et tampon :

PO :

Conditions de règlement : facturation 100% à la commande. Règlement à 30 jours date de facture

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE :

La validation par le donneur d'ordre de sa commande vaut acceptation des présentes Conditions générales pleinement et sans réserve.

## Article 1 - OBJET

L'objet du présent contrat est de définir les modalités et les conditions selon lesquelles **FOOD SERVICE VISION** met à disposition du donneur d'ordre l'étude multi clients. Ces études multi clients sont établies sur la base d'éléments objectifs qualitatifs et/ou quantitatifs récoltés par la société. **FOOD SERVICE VISION** fait une analyse de ces éléments objectifs afin d'élaborer des lignes directrices figurant dans les études multi clients.

## Article 2 - OBLIGATIONS DU DONNEUR D'ORDRE

Il appartient au donneur d'ordre de définir ses besoins et de rechercher si les spécifications des études multi clients y sont adaptées, compte tenu des objectifs qu'il poursuit. **FOOD SERVICE VISION** a mis à la disposition du donneur d'ordre toutes les informations souhaitées pour lui de sorte qu'il puisse prendre toutes décisions utiles.

La société **FOOD SERVICE VISION** confère au donneur d'ordre le droit, non transférable, de faire usage pour son compte unique et personnel des études multi clients et des informations qu'elles contiennent, et ce, dans l'unique cadre de son activité.

Le donneur d'ordre s'oblige à n'employer les informations qu'à des fins licites, conformément à la législation en vigueur.

Ainsi, il ne pourra céder à un tiers aucune information fournie et sera tenu responsable de toutes conséquences directes ou indirectes qui pourraient découler de l'utilisation non conforme aux présentes conditions générales de vente des études multi clients ou des informations qu'elles contiennent.

## Article 3 - OBLIGATIONS DE FOOD SERVICE VISION

### 3.1 - Livraison

Les informations contenues dans les études multi clients fournies par **FOOD SERVICE VISION** sont transmises directement à l'Utilisateur par voie électronique.

Aucune fourniture ou service complémentaire n'est implicitement compris.

### 3.2 - Sur l'exactitude des informations communiquées

**FOOD SERVICE VISION** recueille les informations figurant dans les études multi selon différentes sources et fait les meilleurs efforts pour en contrôler la crédibilité.

Cependant, malgré tous ces efforts, **FOOD SERVICE VISION** ne peut pas garantir l'exactitude pleine et entière du contenu des études multi. Le donneur d'ordre utilise les informations de **FOOD SERVICE VISION** en connaissance de cause.

## Article 4 - PRIX

Les prix présentés par **FOOD SERVICE VISION** sont indiqués en euros, hors taxes (HT) auxquels s'appliquent les taux de TVA en vigueur. Toutes les commandes, quelle que soit leur origine, sont payables en euros à trente jours date de facture. **FOOD SERVICE VISION** se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment. Les produits sont toujours facturés sur la base des tarifs en vigueur au moment de l'enregistrement de la commande.

## Article 5 - RESPONSABILITE

**FOOD SERVICE VISION** est soumise de manière expresse à une obligation de moyens.

En cas de mise en œuvre de la responsabilité de **FOOD SERVICE VISION**, le montant de la réparation dû ne pourra excéder le prix de l'étude mise à la disposition du donneur d'ordre.

## Article 6 - REFERENCES

**FOOD SERVICE VISION** aura le droit de faire figurer le nom du donneur d'ordre sur une liste de références, sauf dérogation expresse du donneur d'ordre.

## Article 7 - TOLERANCE

Le fait par l'une des parties de ne pas se prévaloir d'un manquement de l'autre partie à l'une quelconque des obligations visées dans les présentes, ne saurait être interprété pour l'avenir comme une renonciation à l'obligation en cause.

## Article 8 - CLAUSE D'ARBITRAGE

En cas de litige, les deux parties s'engagent à tout mettre en œuvre afin de résoudre le litige à l'amiable avant d'engager une action en justice

## Article 9 - ATTRIBUTION DE COMPETENCE

Les présentes conditions générales sont soumises à la loi française.

En cas de litige non résolu à l'amiable, qu'il soit relatif à l'interprétation ou l'exécution des présentes, et même en cas d'urgence, compétence exclusive est attribuée au Tribunal de commerce de **LYON** qu'il y ait ou non pluralité de défenseurs ou appel en garantie



## Contactez-nous

10, rue des Émeraudes 69006 Lyon  
+33(0)4 37 45 02 65 / [contact@foodservicevision.fr](mailto:contact@foodservicevision.fr)  
[Foodservicevision.fr](http://Foodservicevision.fr)

Food Service Vision est le leader du conseil et des études de marché en food service en France. Son approche unique croise expertise de la chaîne de valeur du food service et méthodologies pointues (conseil études, et base de données). 150 acteurs référents du marché ont déjà accordé leur confiance à Food Service Vision.